



Informations diverses



Du 01 mai 2021

N° 18

Information importante :

Le Secrétariat du Comité 77 est assuré les :

~~Lundi Jeudi et Vendredi de 9h00 à 17h30~~
~~Mardi de 9h15 à 15h45~~

Au vu de la situation sanitaire le secrétariat du Comité sera tenu en télétravail à compter du 14 janvier 2021

Adresses emails indispensables pour communiquer :

Comité 77 : natation77@orange.fr

Président du Comité : president.cdnatation77@orange.fr

Trésorier : pego.segret@wanadoo.fr

Secrétaire général : secretaire-ge.nation77@orange.fr

Commission Sportive : nat-courses.natation77@orange.fr

Commission des Officiels : pego.segret@wanadoo.fr

Commission E.N.F : enf.natation77@orange

Pour toutes questions ou demandes vous utilisez les mails :
natation77@orange.fr ou compta.natation77@orange.fr

Attention : il est nécessaire de respecter les horaires du couvre-feu (retour à domicile au plus tard à 18h en France métropolitaine et Corse).



Dans cette info flash vous trouverez :

- Nouvelle étude sur l'eau de nos piscines et le Corona Virus
- Nouveau calendrier sanitaire à partir du 03 mai 2021
- Formations dirigeantes : Anciennement appelée : "Donner des ELLES au sport"
- Lettre ouverte du Président de la Ligue Ile France aux instances gouvernementales
- Compte rendu du Comité Directeur du 21 avril en visioconférence
- La Fédération Française de Natation met en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)





Nouveau calendrier sanitaire

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

3 mai

ÉTAPE 1

- Couver-feu maintenu
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e
- Réouverture des lycées en demi-jauge

- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

19 mai

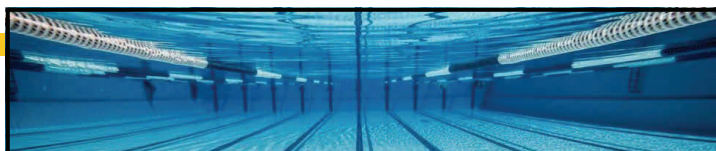
ÉTAPE 2

SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couver-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR

- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.





L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

9 juin

ÉTAPE 3

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)

- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

30 juin

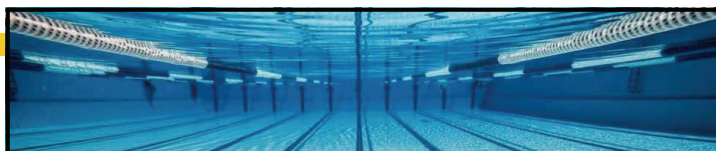
ÉTAPE 4

SAUF SITUATION SANITAIRE
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale

- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.





SWIMMING.ORG

Swimming pool water inactivates Covid-19 virus in 30 seconds

L'eau de piscine inactive le virus Covid-19 en 30 secondes, selon une nouvelle étude 12 avril 2021

L'eau de piscine peut inactiver le virus Covid-19 en seulement 30 secondes dans les bonnes conditions, révèle une étude menée par des virologues de l'Imperial College de Londres. Les résultats, qui n'ont pas été publiés dans une revue à comité de lecture, suggèrent que le risque de transmission de Covid-19 dans l'eau de piscine est incroyablement faible.

Swim England a travaillé en collaboration avec l'entreprise de nage pour bébés Water Babies et la Royal Life Saving Society UK (RLSS UK) pour commander l'étude et fournir le contexte et le matériel de recherche. Alors que les piscines couvertes à travers le pays ont rouvert le lundi 12 avril dans le cadre de la feuille de route du gouvernement pour alléger les restrictions de verrouillage, la directrice générale de Swim England, Jane Nickerson, a salué les résultats comme une «nouvelle fantastique».

L'étude sur l'eau des piscines a été entreprise par le principal virologue et expert des virus respiratoires, le professeur Wendy Barclay, en collaboration avec l'associé de recherche le Dr Jonathan Brown et la technicienne de recherche Maya Moshe de l'Imperial College de Londres et le projet géré par Alex Blackwell, responsable des piscines et des installations de Bébés aquatiques.

Il a examiné les effets de l'eau de piscine sur le virus à l'origine du Covid-19, appelé SARS-CoV-2, pour évaluer le temps et le contact nécessaires pour inactiver le virus à différents niveaux de chlore et de pH.

«Le virus ne survit pas»

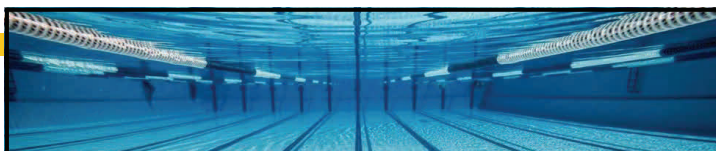
La recherche a établi que 1,5 mg par litre de chlore libre avec un pH compris entre 7 et 7,2 réduisait l'infectivité du virus de plus de 1000 fois en 30 secondes. Des tests supplémentaires de différentes plages de chlore libre et de pH ont confirmé que le chlore dans l'eau de piscine était plus efficace avec un pH plus bas - ce qui est conforme aux recommandations actuelles pour le fonctionnement de la piscine.

Le professeur Wendy Barclay, de l'Imperial Collège, a déclaré: «Nous avons effectué ces expériences dans nos laboratoires à haut confinement à Londres.

«Dans ces conditions de sécurité, nous sommes en mesure de mesurer la capacité du virus à infecter les cellules, ce qui est la première étape de sa transmission.

«En mélangeant le virus à l'eau de piscine qui nous a été livrée par l'équipe Water Babies, nous avons pu montrer que le virus ne survit pas dans l'eau de piscine: il n'était plus contagieux.

«Cela, ajouté à l'énorme facteur de dilution du virus qui pourrait se retrouver dans une piscine à partir d'une personne infectée, suggère que le risque de contracter le Covid-19 à partir de l'eau d'une piscine est négligeable.»





Jane a déclaré: «Nous sommes ravis d'avoir joué un rôle clé aux côtés de l'Imperial College de Londres, de Water Babies et de RLSS UK dans cette première étude mondiale.

Nouvelles fantastiques

«Ces résultats suggèrent que le risque de transmission à partir de l'eau des piscines est faible et s'ajoutent aux preuves que les piscines peuvent être des environnements sûrs et sécurisés si des mesures appropriées sont prises.

«Avec la réouverture des piscines couvertes le lundi 12 avril, c'est une excellente nouvelle pour les exploitants, nos membres et nos clubs qui participent à tous nos sports incroyables, les nageurs amateurs et ceux qui dépendent de l'eau pour rester physiquement actifs.

«Les résultats confirment que les directives que nous avons données aux opérateurs sont correctes et donneront à tous ceux qui retournent à l'eau la tranquillité d'esprit de le faire en toute sécurité.»

Paul Thompson, fondateur de Water Babies, a déclaré: «Nous sommes ravis de ces découvertes alors que nous nous préparons à reprendre nos cours et prévoyons d'accueillir de nouveau les familles, les plus petits et les clients dans les piscines couvertes à travers le pays.

«Cela a été fantastique de travailler en étroite collaboration avec le professeur Barclay et son équipe de l'Imperial College et de collaborer avec les principaux organismes Swim England et RLSS UK sur cette recherche de pointe mondiale.

«Nous savons que la natation présente de multiples avantages pour la santé physique et mentale des enfants et des adultes de tous âges et nous attendons avec impatience la reprise de nos cours.»

Formations dirigeantes : Anciennement appelée : "Donner des ELLES au sport", nous proposons cette année, cette formation en distanciel sur deux demi-journées.. Nous organisons cette formation en partenariat avec l'association **Femix'sport**

Pourquoi cette formation : Pour contribuer à renforcer l'équilibre femmes / hommes, ainsi que l'impact des femmes dans les instances dirigeantes :

Développez votre potentiel individuel

Optimisez votre efficacité en équipe

Bénéficiez d'accompagnement personnalisé dans l'exercice de vos responsabilités

Objectifs :

Renforcer la présence des femmes dans les instances fédérales

S'engager dans les responsabilités associatives

Valoriser et développer les compétences des femmes et des hommes qui s'engagent

MODULE 1 : MOI - Mieux me connaître pour gagner en impact et en efficacité (Samedi 29 mai 2021 à 9h)

Mieux vous connaître dans l'exercice de votre activité de dirigeante

Comprendre la part des émotions dans nos relations pour créer l'empathie

Comprendre la dynamique des changements

Établir une communication constructive, même lorsqu'il faut « dire non »

MODULE 2 : MOI ET L'EQUIPE - optimiser mon management et mes réunions, déléguer, contrôler et gérer les conflits (Samedi 5 juin 2021 à 9h)

Réfléchir et prendre conscience de votre fonction de dirigeante

Acquérir des attitudes et des méthodes visant à améliorer votre efficacité dans vos fonctions, à y être à l'aise

Ouvrir votre champ de vision pour utiliser au mieux nos différences : en faire des leviers d'action au service de notre mission commune et de nos objectifs

Inscription en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/cdos77/adhesions/formation-de-dirigeantes-osez-vous-engager>





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Ligue d'Ile-de-France



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION



Madame la Ministre Déléguée aux Sports
Roxana MARACINEANU
95 Avenue de France
75650 PARIS Cedex 13

Paris, le mercredi 21 avril 2021

En raison de la conjoncture actuelle la Ligue Ile-de-France de Natation adresse une lettre ouverte aux instances gouvernementales.

Madame la Ministre Déléguée,

Crise Sanitaire oblige, nous avons dû adapter nos modes de vie: télétravail, horaires aménagés, respect des règles, port du masque et modification des règles de pratique sportive.

Or depuis un début de crise à laquelle personne ne s'attendait, les attitudes ont évolué autour de nous. Plusieurs études dont une américaine démontrent que le sport favorise de manière significative, la protection contre la COVID-19.

A l'heure où nous cherchons des solutions pour accueillir nos malades, pour trouver du personnel médical, pour multiplier des lits à l'hôpital, pour vacciner plus rapidement, et bien nous... nous restreignons l'accès à nos établissements sportifs, à nos clubs dont les professionnels pourraient contribuer à réduire le nombre de cas graves.

Notre sport est sous perfusion depuis 1 an.

Depuis 1 an, nous aurions pu - peut-être - et j'insiste bien sur le « peut-être » sauver des vies.

Depuis 1 an, nous aurions pu - peut-être - faciliter les choses. Mais nous ne le saurons jamais, puisque nous n'en avons pas eu l'occasion.

Le savoir-faire de nos clubs n'est plus à démontrer, ils sont les seuls, face à la pratique « sauvage » non encadrée à pouvoir faire respecter des règles sanitaires qui sont nécessaires pour préserver les « plus fragiles » et pour sortir de cette crise qui laissera des traces amères.

Madame la Ministre Déléguée, chère Roxana, défendez le retour à la pratique dans nos clubs, démontrez l'intérêt de la pratique sportive encadrée dans nos clubs, obtenez la réouverture de nos clubs à toutes et tous, pour la santé de nos concitoyens mais également pour ne pas constater, impuissants, une augmentation du nombre de noyés cet été sur nos plages, dans nos plans d'eau non surveillés ainsi que dans les piscines privées.

Le Président de la Ligue Ile de France de Natation,

Lazreg BENELHADJ

Lien de l'article cité : https://www.sciencesetavenir.fr/sante/covid-19-le-sport-devrait-etre-la-premiere-des-mesures-barrieres_153433



Mercredi 21 avril 2021

Réunion du Comité Directeur du Comité Départemental de Natation en visioconférence



Présents : Patrick ASHFORD - Pierre SEGRET- Pierre LOUBIERE - Sylvie CAUDRILLER- Franck BENAZET- Angelo GIUSEFFI - Patrice BICH - Ghislaine LAURENDEAU - Patrick SOULIE -Roseline GIUSEFFI - Philippe ZINSMEISTER - Cécilia CAGNEUX - Brigitte FONTAINE

Excusés : Eric WARGNIER - Pascale GAVIRA

Absent : Philippe PERIGAUD

Appel de présences des membres du Comité Directeur :

Pouvoir de Pascale GAVIRA à ASHFORD P - Pouvoir de Eric WARGNIER à SEGRET P

Suite à l'appel des présences, Patrick Ashford donne l'ordre du jour de ce Comité Directeur :

1° Préparation de l'Assemblée Générale électorale

Le présentiel est un élément important par rapport au bon déroulement de cette Assemblée Générale électorale.

Il est demandé au Comité Directeur de se prononcer sur deux dates possibles :

Le **12 juin 2021** en tenant compte du contexte sanitaire il paraît très difficile de pouvoir la tenir car la situation pour le moment sur notre département n'est pas sereine.

Le **18 septembre 2021** sur la troisième semaine de la rentrée scolaire semble être propice pour sa tenue. Cette dernière date est positionnée après le début septembre 2021 qui est surtout un moment occupé par la tenue des Forums associatifs. Les dirigeants de clubs sont tous en activités par rapport à la reprise de saison.

Il y a un élément important ne pas dépasser cette date afin que la nouvelle équipe puisse se mettre en ordre de marche pour la nouvelle saison.

Le Président de la Commission Sportive Franck Bénazet redonne l'échéancier de la fin de saison, concernant le calendrier sportif et les possibles actions à mettre en place.

Pour rappel nous avons pu mettre le calendrier que le 10 juillet après avoir eu connaissance du niveau fédéral puis régional. Aujourd'hui au vu de la situation avec aucune reprise d'activité nous ne pouvons pas faire mieux. En ce qui concerne les actions la Commission Sportive peut faire des propositions qui peuvent être mise en place la saison prochaine. Dans l'élaboration de ces actions il sera important de prendre en compte la reprise des jeunes nageurs qui se sont trouvés privés d'accès aux bassins.

La nouvelle équipe dirigeante aura la charge de mettre en œuvre ce qui a été proposé.

Suite à cet échange nous passons au vote :

Le **12 juin 2021** : **Contre** unanimité des votants soit 15 voix

Le **18 septembre 2021** : **Pour** unanimité des votants soit 15 voix

2° Questions diverses :

- Question soulevée par Sylvie Caudrillier concernant la proposition d'un collectif pour une réflexion autour d'un nouveau projet départemental.

Patrick Ashford donne au Comité Directeur tous les éléments afin qu'il y ait une bonne compréhension de la situation. Un mail de Mr Guillaume Besnard a été envoyé à tous les **Educateurs du Comité et Président de club** pour faire part d'un nouveau projet pour le Comité Départemental.





Réunion du Comité Directeur du Comité Départemental de Natation en visioconférence

Ce premier mail n'a à aucun moment été adressé aux membres du Bureau ni aux membres du Comité Directeur.

Ce sont des présidents de club qui ont transféré ce premier mail.

En prenant connaissance du contenu nous nous sommes aperçus qu'il y avait une utilisation du logo du C.D et des adresses mails utilisées sans en être mandaté.

De ce fait un courrier a été envoyé à Mr Guillaume Besnard en collaboration avec le service juridique de la Fédération Française de Natation.

Dans ce courrier Mr Guillaume Besnard devait envoyé un courrier d'excuses au Comité 77 de Natation pour utilisation des éléments utilisés sans avoir l'autorisation préalable.

Mr Guillaume BESNARD a envoyé un deuxième mail qui a été adressé encore une fois aux Présidents de club seulement.

Dans ce mail tous les membres du Comité Directeur sont cités : **les 16 apôtres**

Pour rappel aucun des membres du Comité Directeur ne l'ont reçu, certaines personnes n'en n'ont pris connaissance que par rapport à leur Président de club ou Educateur.

Mr Pierre Loubiere ajoute que les membres du Comité Directeur cités ne sont que des Bénévoles dévoués à la gestion du Comité.

Patrick Ashford redonne tout le déroulé ainsi que lecture complète du courrier qui a été envoyé à Mr Guillaume Besnard.

Un échange d'informations et de remarques sur le déroulé de ce dialogue par courrier interposé, sont émises et prises en compte par tous afin d'éviter des perturbations dans nos fonctionnements internes ou sur notre relationnel.

- Question concernant l'E.N.F pour la reprise de saison :

Est-ce que la Fédération a prévu un allègement de l'E.N.F concernant nos jeunes nageurs qui ont eu un an et demi d'arrêt d'activité ?

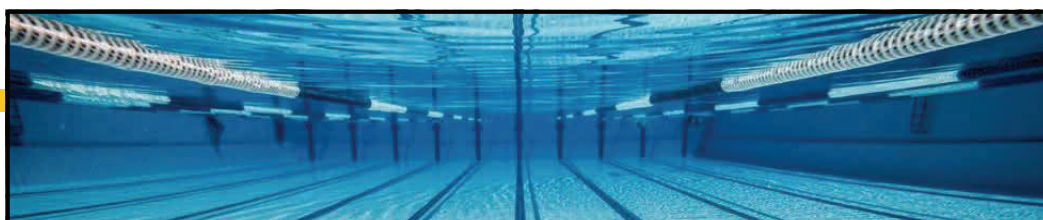
Aujourd'hui au niveau fédéral rien ne pointe concernant cette importante question. Il ressortirai d'après certaines sources qu'il y aurait un abandon de l'E.N.F 3 mais sans certitudes. En ce qui concerne les E.N.F 1 et 2 c'est un concept mis en place par un conseil inter fédéral issu de plusieurs fédérations dont fait partie la Fédération Française de Natation, c'est pourquoi il sera plus difficile à les remettre en cause.

Information transmise par Mr Philippe Zinsmeister :

Chaque Président de Club va recevoir prochainement un mail de la Ligue Ile de France de Natation concernant le subventionnement mis en place par la Région Ile de France.

Chaque club devra retourner le formulaire rempli à l'adresse mail indiqué à cet effet.

Fin de la réunion 20h05





La Fédération Française de Natation met en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles



Bonjour,

En collaboration avec son Comité d'éthique et de déontologie, la Fédération Française de Natation a mis en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles que vous [trouverez ici](#).

L'objectif est de permettre à chaque dirigeant de club, de CD, de LR, d'être informé de ses obligations, de ses responsabilités et de son rôle lorsqu'il prend connaissance d'un cas de violences sexuelles.

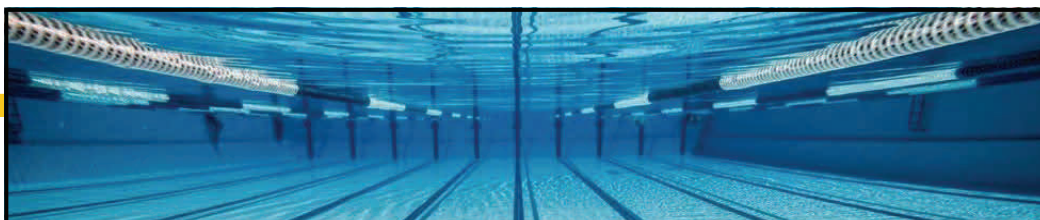
La Fédération tient à ce que chaque cas soit révélé, que les informations soient remontées efficacement pour y apporter une réponse commune systématique du réseau fédéral. Cette remontée d'informations doit alors être accomplie avec la plus grande précaution et la plus grande diligence. Il est en conséquence indispensable pour tous les dirigeants concernés, constituant chacun un maillon de la chaîne, de prendre connaissance de la procédure ci-jointe et de l'appliquer rigoureusement.

Cette procédure s'inscrit dans la volonté fédérale de lutter efficacement contre les violences sexuelles en complétant la fiche fédérale existante : [téléchargez la fiche](#).

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le référent Violences Sexuelles de la FFN, Monsieur Antoine DURAND (antoine.durand@ffnatation.fr ; 01.70.48.45.19), responsable juridique de la Fédération.

La Fédération compte sur les efforts de tous pour anéantir ce fléau qui touche durement notre sport et qui mérite toutes nos attentions. La bonne application de la procédure y contribuera grandement.

Soyez vigilants et restez attentifs !





INFO FLASH

La Fédération Française de Natation met en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles



Victime ou témoin de violence sexuelle, comment réagir ?

N.B. : Cette fiche n'est qu'un complément de la Fiche du Ministère des sports « Prévenir les violences sexuelles dans le sport - Tous concernés » et du Vade-Mecum « pour mieux prévenir et réagir en matière de violences à caractère sexuel dans le sport »

Qu'est-ce qu'une violence sexuelle ?

Une violence sexuelle peut résulter ou prendre la forme d'une manipulation, d'une séduction, d'une emprise ou d'un abus d'autorité.

Que les faits soient anciens ou récents, personne n'a le droit d'imposer un acte de nature sexuelle non consenti.

Généralement, mais la liste n'est pas exhaustive, vous pouvez être concerné par quatre types de violence sexuelle, **TOUS PUNIS PAR LA LOI** :

- **les agressions sexuelles** qui sont des comportements basés sur l'utilisation de la force, menace, contrainte ou surprise de la part de l'agresseur qui peuvent prendre la forme de viols et/ou attouchements (un baiser, une caresse et autres).
- **les atteintes sexuelles** qui sont des actes de pénétration sexuelle qui ne supposent pas l'emploi de la violence, de la contrainte ou de la menace (suite par exemple à des gestes de tendresse insistants ou des contacts physiques insistants) et qui sont commis par un majeur sur un mineur de moins de 15 ans.
- **le harcèlement sexuel** qui est une violence sans impact sur l'intégrité physique de la victime mais qui peut prendre la forme de chantage dans le but d'obtenir des faveurs sexuelles, d'invectives et humiliations répétées à caractère sexuel ou encore d'attitudes d'exhibitionnisme ou de voyeurisme.
- **le bizutage** qui se caractérise le plus souvent par l'obligation d'accomplir des actes humiliants et dégradants notamment en début d'année scolaire ou de saison sportive.

Que vous soyez victime de violences sexuelles, témoin ou simplement ayez des doutes sur une situation laissant penser que de tels faits ont pu être commis, vous devez réagir !

Dans tous les cas, si l'agresseur est lié à l'activité de la natation et quelle qu'en soit la discipline (en club, en pôle, en sélection), il est nécessaire d'en informer la Fédération Française de Natation auprès de :

Antoine DURAND, Responsable juridique et Référent citoyenneté
01.70.48.45.19
antoine.durand@ffnatation.fr

Toute information transmise sera traitée avec une absolue confidentialité au sein d'une cellule spécifique dédiée.

104 Rue Martre - CS 70052 - 92583 CLICHY Cedex
Tél. 01 70 48 45 19 - 01 70 48 45 18
E-mail : juridique@ffnatation.fr

www.ffnatation.fr

La FFN met tout en œuvre pour rédiger des documents conformes au droit en vigueur. Ils ne constituent pas à eux seuls un avis professionnel ou juridique. L'utilisation de ces documents ne saurait engager la responsabilité de la FFN.





INFO FLASH

La Fédération Française de Natation met en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles



Mieux comprendre le déroulement des différentes procédures

Selon le signalement que vous faites, trois types de procédures indépendantes peuvent être déclenchées simultanément :

- **La procédure pénale** si le signalement ou la plainte est déposé auprès du procureur, d'une gendarmerie ou d'un commissariat (la décision sera rendue après **plusieurs années** et pourra donner lieu si les faits sont établis à une **condamnation de l'agresseur**, une **indemnisation de la victime**) ;
- **La procédure administrative** si le signalement est effectué à la Direction départementale de la cohésion sociale / protection populations ou auprès du Ministère des Sports (la décision sera rendue dans un **délai de 6 mois maximum** et pourra donner lieu si les faits sont établis à une **interdiction d'exercer, pôle...**) ;
- **La procédure disciplinaire** si le signalement est effectué auprès de la Fédération Française de Natation (au référent citoyenneté notamment) ainsi qu'aux ligues régionales ou aux comités départementaux (la décision sera rendue dans un **délai de 10 semaines** et pourra donner lieu si les faits sont établis à une **radiation ou une suspension de licence FFN**).

Les étapes de la procédure disciplinaire





La Fédération Française de Natation met en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles

Des partenariats conclus avec des associations spécialisées

La Fédération Française de Natation travaille en partenariat avec le **Comité Ethique et Sport** et le **Colosse aux pieds d'argile**, associations spécialisées dans le suivi psychologique des personnes victimes et/ou de ses représentants.

Pour prendre contact avec ces deux associations :

- **Comité Ethique et Sport :**

- o 01 45 33 85 62 ;
- o 06 14 42 01 74 ;



- **Colosse aux pieds d'argile :**

- o 05 58 97 85 23
- o 07 50 85 47 10

